

Les organismes privés sans but lucratif au service des ménages

Comment les organismes privés sans but lucratif appelés "administrations privées" en comptabilité nationale sont-ils apparus dans les comptes de la nation ? Que regroupent-ils ? Quel est leur poids socio-économique ? En s'appuyant sur les résultats d'une enquête menée auprès des APRI de 3 départements (Hauts de Seine, Côte d'Armor, Isère) et auprès des fédérations, fondations et associations nationales, l'auteur tente d'y répondre tout en précisant les limites d'une telle étude.